

COMMUNE DE BEUZEVILLE-LA-GRENIER DEPARTEMENT SEINE-MARITIME

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents : 11

Votants: 11

Procurations: 0

Convocation
31 Octobre 2024

<u>Délibération Numéro</u>

2024.07.11.01

Objet:

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU

23 SEPTEMBRE 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20241107-2024071101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024 Affichage : 12/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Novembre 2024

Le sept novembre deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 31 octobre 2024

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés:

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

<u>Secrétaire de Séance</u>: le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 23 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

M Mar Ton

Martine MAILLARD

